

DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS en faveur du BALBUZARD PECHEUR (*Pandion haliaetus*)

en Bourgogne-Franche-Comté



Balbuzard pêcheur © Marcel Dumas

DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU BALBUZARD PECHEUR (*PANDION HALIAETUS*)

en Bourgogne-Franche-Comté

Février 2023

Document réalisé par :



Agir pour
la biodiversité

LPO Bourgogne-Franche-Comté
Espace Mennetrier
3, allée Célestin Freinet
21240 TALANT
03 80 56 27 02
bfc@lpo.fr / bfc.lpo.fr

Rédaction : Lionel TRIBOULIN (LPO BFC Saône-et-Loire – Conseiller territorial), Lison MERLE (Université de Dijon - Etudiante Licence 2 - Biologie des Organismes) et Brigitte GRAND (LPO BFC Saône-et-Loire – Chargée de mission – Bagueuse)

Relecture : Sylvain LARZILLIERE : Bagueur spécialiste « Balbuzard - Pygargue » - Expert Balbuzard - Assistant Rolf Wahl / Loiret
Paul LESCLAUX : Garde naturaliste - Expert Balbuzard - Société Mixte de Gestion des Milieux Naturels (SMGMN) - Marais d'Orx / Landes
François BOUZENDORF : Chargé de mission Ornithologie - Bagueur - Expert Balbuzard (LPO BFC Yonne)
Emmanuelle CSABAI : Co-rédactrice du PNA – Service Programmes Nationaux de Conservation (LPO France)
Membres du Comité de Pilotage « Projet Balbuzard en BFC » : Jean-Marc FROLET (LPO BFC - Administrateur LPO BFC - Délégué Saône-et-Loire) – Véronique VOISIN (LPO BFC - Conseillère territoriale Saône-et-Loire) – Pierre MALLET (LPO BFC - Bénévole Doubs) – Joseph ABEL (LPO BFC - Directeur)

Consultations (*Les personnes citées ci-dessous ont été consultées pour la construction de ce document*) :

Rencontres et échanges avec Rolf WAHL : Titulaire du programme de baguage du Balbuzard Pêcheur en France - Spécialiste national de l'espèce

Rencontre et échanges avec Sylvain LARZILLIERE : Assistant Rolf Wahl - Bagueur spécialiste « Balbuzard – Pygargue » - Expert français

Echanges avec Paul LESCLAUX : Garde naturaliste - projet de translocation en France (Landes) - Expert français

Rencontre et échanges avec Denis LANDENBERGUE et Wendy STRAHM : projet de translocation en Suisse (Neuchâtel) - Experts suisses

Rencontre et plusieurs échanges avec Emmanuelle CSABAI : Chargée de missions LPO France - Co-rédactrice du Plan National d'Actions

Rencontre avec Pierre MAIGRE et Denis REY : (*respectivement*) Président et Responsable de Programmes à la LPO Occitanie - projet de translocation en cours d'élaboration (Hérault)

Echanges avec François BOUZENDORF : Chargé de mission Ornithologie LPO BFC (Yonne) – Bagueur – Spécialiste de l'espèce

Photographies : (*toutes les photographies de Balbuzard pêcheur ont été prises en Saône-et-Loire*) : Marcel DUMAS et Lionel TRIBOULIN

Citation recommandée : TRIBOULIN L., MERLE L. et GRAND B. (2023). Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur en Bourgogne-Franche-Comté. LPO BFC. 23 p.

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur en Bourgogne-Franche-Comté, LPO BFC, 2023

Sommaire

Introduction – Atouts locaux - Argumentaire	4
I. Présentation de l'espèce	5
- A. Description	5
- B. Répartition	6
- C. Dynamique de population	6
- D. Territorialité, comportement et reproduction	7
- E. Alimentation et sites de pêche	8
- F. Migration et hivernage	9
II. Statuts de protection et de conservation	9
III. Menaces pour l'espèce	10
IV. Etat des lieux en BFC	11
- A. Effectifs et répartition	11
- B. Suivis et actions déjà menés	13
V. Les objectifs de la déclinaison régionale du PNA en BFC	13
VI. Mise en œuvre du Plan d'Actions en Bourgogne – Franche-Comté	15
- Fiche Action 1	16
- Fiche Action 2	18
- Fiche Action 3	19
- Fiche Action 4	20
- Fiche Action 5	21
Bibliographie	22
Sitographie	23

INTRODUCTION

Autrefois largement répandu en Europe et en France, le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) a vu sa population diminuer fortement au XIX^e siècle, jusqu'à être considéré comme disparu en France continentale en tant qu'espèce nicheuse. Ce déclin est dû en particulier aux activités humaines, notamment l'emploi de pesticides organochlorés ou le braconnage. Le Balbuzard pêcheur était en effet considéré comme une espèce « nuisible » compte tenu de son régime alimentaire exclusivement piscivore. Plus récemment, nous avons pu constater le retour progressif du balbuzard en France après la découverte d'un nid occupé en forêt d'Orléans en 1984 (Wahl et Thiollay, 1998 - *Alauda*).

Depuis cette redécouverte en région Centre-Val de Loire, des programmes de conservation et de protection ont été mis en place pour permettre au Balbuzard pêcheur de reconquérir ses anciens territoires : Plan de restauration pour le Balbuzard pêcheur 1999-2003 en Centre-Val de Loire (& Corse), Plan National d'Actions 2008-2012 suivi d'initiatives régionales dans le Grand Est par exemple, en Ile de France ou encore Auvergne-Rhône-Alpes (*Allier*). Des déclinaisons régionales du PNA sont également en préparation, en Corse ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine (2023). Compte tenu de la taille de la population française ainsi que du caractère philopatrique marqué (et « *semi-colonial* ») de cette espèce, le processus de recolonisation – à partir du noyau « Centre France » – est très lent. Dans ce contexte, ce rapace a fait l'objet en France de Plans Nationaux d'Actions (*Nadal & Tariel, 2008 puis Csabai, 2020*) ainsi que d'un plan de rétablissement et de sauvegarde européen depuis 2016. Grace aux efforts et mesures déployées, on constate un retour progressif; cependant la progression (*essentiellement en France continentale*) est lente (*1 couple en 1984, 81 couples nicheurs dont 68 couples « producteurs de jeunes » en France continentale en 2022*) et assez fragile. La décision d'animer un Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Balbuzard pêcheur rappelle les difficultés que cet oiseau rencontre pour se fixer en France et y faire souche ; elle éclaire également sur son statut actuel, qualifié de vulnérable, avec 99 couples nicheurs sur l'ensemble du territoire français (*couples corses inclus*) en 2022 (*Csabai et al., 2023*).

Directement inspiré du PNA Balbuzard et Pygargue 2020-2029 (*Csabai 2020*), qui engage la France dans la conservation de ces espèces pendant 10 ans, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) en Bourgogne Franche-Comté (BFC *dans le texte*) permettra de favoriser son retour dans cette région, notamment en Saône-et-Loire, département clé pour la reconquête du bassin rhodanien, objectif majeur des actions que l'on souhaite mener regionalement.

ATOUTS LOCAUX – ARGUMENTAIRE

Les départements de l'Yonne et de la Nièvre ont accueilli les premiers couples reproducteurs en BFC, respectivement en 2011 et 2012 et nous espérons que ces départements « têtes de pont » contribueront à la conquête de toute la région. En effet, celle-ci possède plusieurs caractéristiques qui pourraient favoriser l'installation de Balbuzards pêcheurs : région bien boisée, grande diversité de zones humides (grandes vallées alluviales, multitudes d'étangs, lacs de barrage, réservoirs d'eau, etc) et proximité de la population déjà établie dans le centre de la France et localisation stratégique pour la colonisation de nouveaux territoires (bassin rhodanien, Suisse). La dynamique et les éclairages du PNA, offrent l'opportunité de décliner localement des mesures concrètes pour permettre la colonisation de la BFC par le Balbuzard pêcheur.

Depuis plus de 10 ans, quelques couples de Balbuzards pêcheurs se sont installés en Puisaye (89) et le long de la Loire (58 et 71) puis de l'Allier (58). Plus récemment, les Suisses ont entamé un programme de réintroduction non loin de la frontière Française. Ce programme a amené des Balbuzards pêcheurs introduits à fréquenter le département du Doubs avec des comportements laissant espérer une future installation dans la vallée du Doubs entre Morteau et Pontarlier (25).

Au regard de ce contexte, le département de la Saône-et-Loire, encore non occupé par des Balbuzards pêcheurs reproducteurs nous semble particulièrement stratégique au moins 3 titres :

1 - La situation géographique de la Saône-et-Loire, **entre 2 bassins hydrographiques** (Loire et Saône/Rhône) est certainement un point clé, dont l'objectif principal, outre la « simple » réinstallation du Balbuzard pêcheur dans ce département, est la conquête du bassin rhodanien en France par l'amont.

Afrique), *carolensis* se trouve en Amérique du Nord (migre au centre/sud du continent américain), *ridgwayi* occupe l'Amérique centrale (où il est sédentaire, nichant au Yucatan, Belize et Caraïbes) et enfin *cristatus* qui est en Australie (ainsi que dans les archipels Pacifique Sud dont nouvelle Calédonie) - (Poole, 2019)

Le balbuzard est un rapace diurne piscivore de grande taille : adulte, il peut atteindre 50 à 60 cm de long pour une envergure de 145 à 170 cm. Sa masse varie en général entre 1,2 et 2 kg (Csabaï, 2020). Il vit en moyenne une vingtaine d'années, mais il faut tout de même souligner le fait qu'environ 50 % des jeunes meurent la première année (site rapaces lpo). Seulement le tiers des Balbuzards pêcheurs deviennent adultes (> 3 ans) et ont alors un taux de mortalité beaucoup plus bas, environ 10 % par an. (site balbuzards suisse).



Balbuzard pêcheur © Marcel Dumas

Le dimorphisme sexuel se traduit par quelques critères : une différence de masse et de taille (la femelle étant plus lourde que le mâle) ou encore de coloration du plastron, qui est plus foncé chez la femelle. On note également que le manteau du mâle est généralement plus foncé. La distinction entre les sexes n'est cependant pas toujours évidente puisque les caractères cités ci-dessus peuvent varier d'un individu à l'autre (ce qui complexifie la collecte d'informations dans le cadre de suivis).

Les juvéniles sont semblables aux adultes dès leur naissance, mais nous pouvons tout de même les différencier grâce au motif écaillé qu'ils présentent sur le dos jusqu'à la mue de leur deuxième automne.

B. Répartition

Le Balbuzard pêcheur est un rapace cosmopolite, qu'on retrouve sur tous les continents hormis l'Antarctique.

La répartition des Balbuzards pêcheurs a été fortement influencée par les humains : les dérangements et persécutions ont été plus conséquentes au sud de l'Europe qu'au nord, ce qui conduit à des populations réduites et discontinues.

En France, on retrouve 2 populations : une méditerranéenne en Corse, et une continentale, concentrée essentiellement en région Centre-Val de Loire (forêt d'Orléans, de Chambord et Sologne) et Pays de la Loire (5 couples nicheurs en Maine-et-Loire & Sarthe ; Csabaï *et al.*, 2023). On peut également l'observer dans les Landes et le Grand-Est (conséquence concrète des actions menées dans le cadre du PNA => translocation – *Landes-40*) ou de quelques cas « d'essaimage » (exemple de femelles du programme Suisse : Mouche a niché en Moselle, France (2020 et 2021) ou encore Plume et Rafale qui ont niché dans le nord-est de l'Allemagne (*Landenbergue & Strahm 2022*)). On peut mentionner également la conquête de l'Allier (3 couples - 2022) ainsi que des nidifications plus localisées (Essonne - 2005) ou récentes Bretagne (2022) (*bulletin PNA n°3*). Ces cas, parfois sans action spécifique menée en amont, restent assez rares et sont possiblement le résultat d'opportunités convergentes.

C. Dynamique de population

Le nombre de couples en Europe est estimé entre 8 400 et 12 300, majoritairement présents dans le Nord, où l'on retrouve les populations les plus importantes de ce continent. À elles seules, la Russie, la Finlande et la Suède comptent au moins 6 500 couples (*Valkama in Keller & al.*, 2020).

Le Balbuzard pêcheur, considéré comme disparu en France continentale au début du XX^e siècle, a été redécouvert en Forêt d'Orléans en 1984. La population s'est ensuite étendue aux départements limitrophes à partir de ce noyau. Cette extension a été accompagnée par l'installation de couples dans le Grand Est depuis 2008 et dans les Landes (programme de translocation) avec une première reproduction en 2018 (Csabaï, 2020).

Depuis son retour, le nombre de Balbuzards pêcheurs en France continentale augmente lentement, jusqu'à atteindre 124 couples cantonnés en 2022. 99 de ces couples sont nicheurs en 2022, dont 77 reproducteurs. En 2022, le nombre de jeunes à l'envol a progressé avec 163 jeunes comptabilisés, pour 130 en 2021 (Csabaï *et al.*, 2023).

À l'inverse, la population corse n'augmente que très peu ; on compte 18 couples nicheurs dont 9 couples reproducteurs, mais seulement 15 jeunes sont dénombrés à l'envol en 2022. Ce faible nombre s'explique par une baisse significative du succès reproducteur depuis 2012 due aux activités humaines, notamment la sur-fréquentation touristique (Csabaï, 2020).

D. Territorialité, comportement et reproduction

Le Balbuzard pêcheur est un rapace peu territorial : il défend bien son territoire aux abords immédiats de l'aire, mais pas ses territoires de pêche.

On peut ajouter un **comportement** parfois qualifié de « **semi-colonial** », conditionnant potentiellement le choix des zones d'installation. Il est en effet attiré par la présence d'autres balbuzards et préfère donc s'installer à proximité (parfois très relative) de congénères plutôt que de coloniser de nouveaux territoires. C'est ce comportement qui permet de "tromper" les balbuzards en installant des nids artificiels qui « simulent » la présence d'autres balbuzards et participe ainsi à renforcer l'attractivité des sites favorables identifiés et ainsi peut favoriser l'installation d'un couple.

Cette particularité peut cependant constituer un frein à l'extension de son aire de répartition. Le résultat de ce comportement peut aller jusqu'à se traduire par la présence de nids séparés de quelques kilomètres (Site rapaces lpo).

On peut également souligner le **caractère philopatrick marqué** du Balbuzard pêcheur, très présent chez les mâles, en particulier. Ils reviennent en général dans un rayon de 15 à 20 km de leur lieu de naissance, alors que les femelles peuvent partir à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Ce phénomène est également susceptible de ralentir l'expansion de l'espèce dont la moyenne, sur des longues périodes, pourrait être évaluée à quelques dizaines de kilomètres par an (Bouzenndorf, *in* EPOB, 2017).

Le Balbuzard pêcheur est très fidèle à ses sites de reproduction même s'il y a eu échec de reproduction l'année précédente. Il peut cependant ne pas revenir sur le même nid s'il a trouvé un autre site plus favorable, s'il a changé de partenaire ou s'il y a eu un événement perturbant.

CHOIX du SITE :

Le Balbuzard pêcheur a des **exigences écologiques fortes** pour nicher. Le choix du site de nidification dépend donc fortement de la qualité de l'habitat ; par ordre d'importance, il faut considérer : la disponibilité de supports de nids, la tranquillité et enfin la disponibilité en ressources alimentaires. La présence d'autres individus ou de nids favorise également l'installation de nouveaux couples (Csabaï, 2020).

SUPPORT de l'AIRe

Pour construire son aire, ce rapace affectionne les arbres robustes, avec une nette préférence pour les conifères présentant une cime tabulaire à maturité (pins, cèdres...). Ils doivent être capables de supporter son nid volumineux pouvant dépasser les 100 kilos (*la qualité et l'âge avancé des arbres sont donc primordiaux*) et offrir une vue très dégagée. Cette position dominante à la cime de l'arbre lui permet ainsi de surveiller les alentours ; cette caractéristique est fondamentale. En Corse, il niche sur des falaises, sur un piton dominant et exposé, comme l'est l'arbre porteur du nid en France continentale.

Le nombre d'arbres correspondant à ces critères n'étant pas élevé, le choix des sites de nidification par les Balbuzards pêcheurs se reporte de plus en plus fréquemment sur des pylônes électriques. Ils offrent

tout ce que recherchent ces rapaces, c'est-à-dire une position dominante près d'une zone ouverte, un environnement calme et isolé. Les pylônes représentent une alternative intéressante car ils sont très résistants, peu sensibles aux rafales de vents, assurant une longévité du nid plus élevée que sur un support naturel. Ils sont enfin très protégés des « prédateurs grimpeurs » (martre). On observe une augmentation du nombre de nidifications sur pylônes ces dernières années (*site Objectif balbuzard*). Environ 23% de la population continentale française niche sur pylône électrique (*Article Ornithos – A paraître*). En Allemagne, ces nidifications sont même devenues très majoritaires (Schmidt-Rothmund, Dennis, & Saurola, 2014), puisqu'environ 75 % des couples de balbuzards pêcheurs allemands nichent sur pylônes.

RESSOURCES ALIMENTAIRES

Le Balbuzard pêcheur doit aussi pouvoir accéder à une ressource alimentaire suffisante, il recherche donc un site de reproduction relativement proche (mais pas forcément à proximité immédiate des points d'eau tels qu'une rivière, un étang, un fleuve...). **Certaines aires sont implantées à plus de 5 km des zones de pêche habituelles.**

QUIETUDE DU SITE

La dernière exigence de cet oiseau est la tranquillité. Un dérangement trop important et répété peut aboutir à un échec d'installation et de reproduction. Les nids peuvent être également abandonnés momentanément, les laissant sans surveillance et à la merci des prédateurs. Il est donc important que la gestion forestière, le tourisme ainsi que les autres « activités nature » prennent en compte la présence de l'espèce pour essayer de réduire les perturbations pouvant affecter négativement les Balbuzards pêcheurs. La disponibilité de sites de nidification est le facteur limitant majeur pour l'accroissement des populations nicheuses de Balbuzards pêcheurs (Dennis, 2016).

REPRODUCTION

Les Balbuzards pêcheurs reviennent de la migration de la fin février à début avril (atlas oiseaux nicheurs de France Métropolitaine). La recherche de partenaires ou la reformation du couple se fait sur les sites de reproduction. Le mâle construit un ou plusieurs nids et effectue des parades pour attirer une femelle, jusqu'à ce qu'elle accepte le nid. Il peut parfois arriver que le mâle suive la femelle vers un autre site de nidification si elle ne choisit pas de nid. Plus classiquement, un couple habitué à « son » site va reprendre possession de l'aire de l'an passé et la recharger ; les parades du mâle seront alors moins démonstratives (*Bouzendorf, comm. pers.*).

Le nid construit se situe entre 15 et 30 mètres du sol et mesure de 1 à 1,5 mètre de diamètre (Brochure PNA Balbuzard). Formé de branches, brindilles, mousses, feuilles, il est rechargé en branches chaque année par les deux partenaires du couple. Sa construction se fait en quelques semaines.

Un couple élève en général 2 à 3 jeunes par an pour les plus expérimentés. La première reproduction se fait entre 3 et 6 ans.

E. Alimentation et sites de pêche

Espèce piscivore, le Balbuzard pêcheur a certaines exigences pour son alimentation. On note que les zones de pêche sont plus favorables s'il y a des perchoirs en bordure du plan d'eau. La qualité des eaux, claires et non polluées, est également nécessaire pour le repérage des poissons. Il peut pêcher dans différents milieux (étangs, lacs, rivières, fleuves, façades maritimes...), en eau douce ou salée (Csabai, 2020).

Un site de pêche classique (*lors des haltes migratoires*) dans le sud Bourgogne



Blanzy / les Bizots – Barrage de La Sorme – (Centre du département de) Saône-et-Loire : plan d'eau de 360 ha, le plus vaste du département © Lionel Triboulin

Le régime alimentaire de ce rapace est très diversifié et non spécialisé. Il capture une grande diversité de poissons nageant en surface (< 40 cm) qui mesurent en général entre 25 et 35 cm (cahier technique LPO).

Une étude sur l'approche du régime alimentaire d'un couple de Balbuzards pêcheurs en période de reproduction en 2017 en région Centre-Val de Loire a permis de recenser 17 taxons différents. En moyenne, 0,7 proies est rapportée au nid par jour en période de recherche de partenaire et de reproduction. La quantité de nourriture rapportée au nid augmente jusqu'à atteindre 3,9 proies en moyenne par jour au moment de l'envol (Gallot, Bellefroid, Binon, Rosoux, 2019). Un balbuzard consomme en moyenne 300 à 400 g de poisson par jour (site Roy Dennis).

F. Migration et hivernage

Les individus nichant au Nord de l'Europe effectuent de longs trajets, avec des haltes plus ou moins longues sur des sites favorables (quelques jours ou quelques semaines), pour rejoindre leur site d'hivernage en Afrique de l'Ouest (Valkama, *in* Keller & al., 2020). Ils sont assez fidèles à leur site d'hivernage.

Au Sud de l'Europe, les conditions restent favorables toute l'année aux Balbuzards pêcheurs, c'est pourquoi certains individus (*locaux ou plus nordiques*) passent l'hiver à proximité de sites de nidification (Csabai, 2020). Ces cas d'hivernage sont de plus en plus fréquents en France continentale, possiblement du fait de la hausse des températures, impliquant de plus grandes surfaces d'eaux dormantes non gelées (Bouzensdorf, *comm. pers.*). En Corse, une partie des individus est sédentaire.

Des cas d'hivernage en France continentale ont été recensés dans les Pyrénées Atlantiques et en Vendée dans les années 80. Depuis, l'hivernage s'est étendu sur la côte méditerranéenne et la façade atlantique (Lesclaux, Darblade & Bailhes, 2014).

Les Balbuzards pêcheurs migrent en solitaire, parcourant en moyenne 250 km par jour (cahier technique LPO). La migration postnuptiale s'effectue à partir de mi-août et atteint son maximum à la mi-septembre. Les femelles peuvent parfois partir avant le mâle qui continue à nourrir les jeunes. Ce sont ensuite les jeunes, alors âgés de 11 à 12 semaines, qui migrent, suivis des mâles (Csabai, 2020).

Alors que les jeunes restent au moins 1 an sur leur site d'hivernage (cahier technique lpo), les adultes retournent le plus rapidement possible à leur site de nidification. La migration prénuptiale, en mars/avril pour les adultes et avril/mai pour les plus jeunes (Dennis, 2016), est beaucoup plus rapide et ponctuée de haltes moins longues (site rapaces lpo).

II. Statuts de protection et de conservation

À l'échelle mondiale et européenne, le Balbuzard pêcheur est classé LC (Least Concern), préoccupation mineure, sur la liste rouge de l'UICN.

À l'échelle de la France métropolitaine, il est considéré comme « Vulnérable », ayant un effectif très réduit mais en hausse modérée.

En France, le Balbuzard pêcheur fait l'objet de mesures de protection réglementaires reprises ci-dessous : (Csabai, 2020)

- * Arrêté du 27 novembre 1964 : interdiction de sa destruction
- * Arrêté ministériel du 24 janvier 1972 : interdiction de chasser tous les rapaces diurnes et nocturnes
- * Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire français en 1976 (interdiction de la destruction des oiseaux, de leurs œufs, leurs nids et leur transport, leur vente, leur naturalisation)
- * Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 3 : protection de l'espèce et de son habitat

Des mesures de protection ont également été prises au niveau de l'Europe, que nous pouvons résumer dans le tableau suivant (extrait du PNA) :

Balbuzard pêcheur	
La Directive européenne 79/409/CE dite « Directive Oiseaux » de 1979 mise à jour par la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, concernant la conservation des oiseaux sauvages	Annexe I (espèce bénéficiant de mesures spéciales de conservation, en particulier en ce qui concerne leurs habitats)
La Convention de Berne (1979) relative à la conservation de la faune sauvage	Annexe III (espèces animales protégées)
La Convention de Bonn (1982) relative à la conservation des espèces migratrices	Annexe II (espèces migratrices à statut de conservation défavorable)
L'application de la Convention Washington (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction - CITES de 1973) au sein de l'Union européenne	Annexe A
La Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (1995)	Amendement de la liste de l'annexe II du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée

III. Menaces pour l'espèce

Le Balbuzard pêcheur est une espèce très sensible aux dérangements, inquiétée par différentes menaces, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle.

Menaces d'origine anthropique :

L'Homme est fortement impliqué dans les difficultés d'installation et la mortalité du Balbuzard pêcheur. Ne se nourrissant que de poissons, et ayant par conséquent besoin des mêmes ressources que les pêcheurs, il a été autrefois considéré comme « nuisible ». Il a été détruit et continue à l'être encore parfois malgré les réglementations. Les filets de protection associés aux piscicultures peuvent également être parfois des pièges. Les **tirs illégaux** constituent toujours un problème important **lors de la migration** ou sur les sites d'hivernage (Dennis, 2016).

Les **collisions** avec les lignes électriques et **électrocutions** ont un impact non négligeable dans la mortalité des Balbuzards pêcheurs. La multiplication des projets éoliens pourrait à l'avenir également être une cause de mortalité ; il y a cependant peu de données sur le sujet actuellement.

La plus grande menace empêchant la recolonisation des territoires est le **dérangement** par les activités humaines. Un dérangement trop important peut rapidement conduire à un abandon du nid. Cela

peut aussi représenter un danger après la naissance des poussins, les parents quittant parfois le nid momentanément, exposent leur progéniture aux prédateurs. Les éléments perturbateurs peuvent être de différentes natures : la sylviculture (qui prive également le Balbuzard pêcheur de vieux arbres, servant de supports d'aires de nidification), le tourisme, les activités de plein air (activités sportives, photographie) localement trop importantes. La photographie, dont on peut souvent s'interroger sur les desseins, est aujourd'hui un problème majeur, constaté par tous les experts de l'espèce. Les Balbuzards pêcheurs peuvent néanmoins tolérer certaines activités tant qu'elles restent ponctuelles, discrètes et routinières (*exemple de travaux agricoles dans l'Yonne*). En Corse, la sur-fréquentation touristique, impliquant le dérangement des oiseaux ou du poisson, est la raison principale du déclin du succès reproducteur de la population (Csabai, 2020).

Disponibilité des ressources alimentaires :

Consécutivement au changement climatique (augmentation du CO₂ dans l'atmosphère), l'eau devient plus acide, entraînant la diminution du nombre de poissons et donc la réduction de la quantité de ressource disponible pour le Balbuzard pêcheur. Ce phénomène n'est pas connu en France, mais il pourrait se révéler à l'avenir.

Menaces naturelles :

La **prédation** peut constituer ponctuellement une menace réelle. Ainsi, les œufs ou les jeunes balbuzards peuvent être prédatés par l'autour des palombes, des goélands, des corvidés, des martres... Le grand-duc d'Europe pourra être également localement un prédateur potentiel. L'absence de surveillance des nids peut être due au manque d'expérience des parents ou aux dérangements par les humains.

Le Balbuzard pêcheur étant « semi-colonial », plusieurs individus sont parfois susceptibles de se retrouver à faible distance. Cette situation peut parfois stimuler la concurrence pour l'accès aux meilleurs sites de nidification. Cette **compétition intraspécifique** peut amener à des comportements agressifs et violents. Cet état de fait est à la fois encourageant parce qu'il signifie qu'il y a des oiseaux en recherche de sites et préoccupant car ces comportements perturbent les reproducteurs ; il est également révélateur de la rareté des sites favorables.

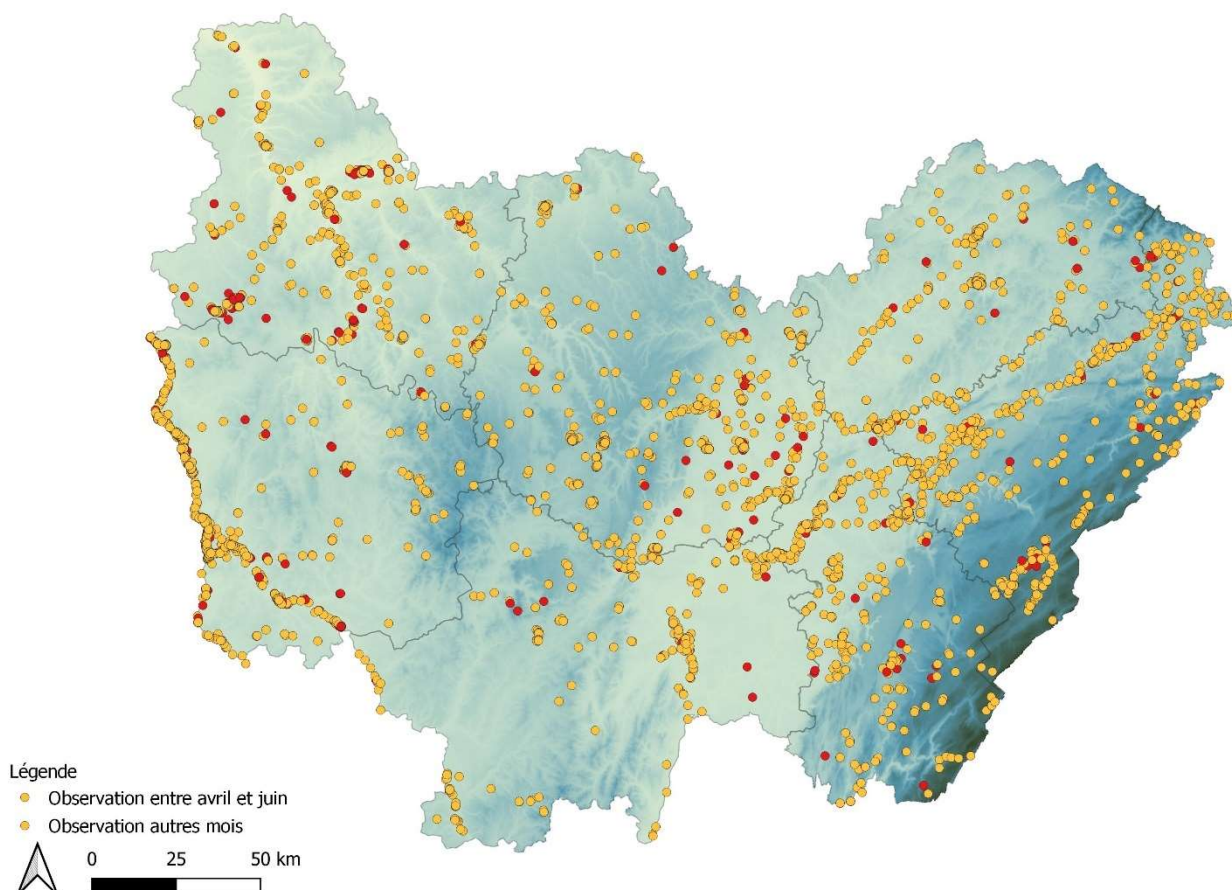
Cette compétition retarde également l'âge de la première nidification et diminue le succès reproducteur (Dennis, 2016).

Il y a donc plusieurs causes de mortalité ou de réduction de l'habitat favorable, impactant l'alimentation et la reproduction des balbuzards. Nous retiendrons que les principales, constituées par les collisions et électrocutions (ainsi que les dérangements) sont d'origine anthropique. Elles constituent par conséquent des leviers identifiés d'actions concrètes à mener pour la sauvegarde de l'espèce.

IV. État des lieux en BFC

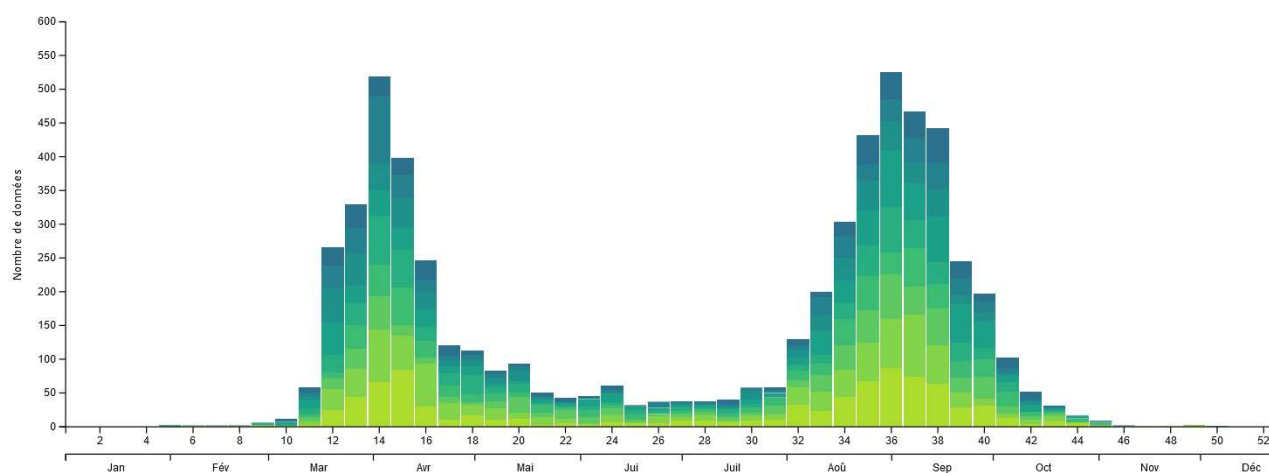
A. Effectifs et répartition

Le Balbuzard pêcheur est couramment observé en période de migration dans toute la Bourgogne-Franche-Comté, région située sur des routes migratoires majeures (Axe Saône/Rhône, Loire).



Carte 2 : observations du Balbuzard pêcheur de 2012 à 2022 en Bourgogne-Franche-Comté – source Faune-France
(les observations des mois de mai et juin sont particulièrement intéressantes car hors période migratoire)

On le retrouve préférentiellement dans les vallées alluviales mais également dans les régions riches en plans d'eau (étangs, réservoirs, lacs, etc). Certains individus sont observés entre mai et juin, pouvant correspondre à des jeunes erratiques à la recherche de sites de nidification, qui pourraient donc chercher à s'installer à terme s'ils trouvent un environnement favorable.



Phénologie de passage migratoire en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2014 (source Faune-France)

Historiquement, le Balbuzard pêcheur se reproduisait dans différents lieux de la région. Par exemple, en Saône-et-Loire, ce rapace a disparu du département (*probablement avant 1950*), même si peu de publications en ont fait état. On peut notamment citer cette mention d'une nidification à Montjeu (sud Autun) en 1913 et possiblement les années précédentes (La Comble & Poty, 1958).

Des individus venant de la population de la forêt d'Orléans se sont éloignés progressivement de ce noyau pour coloniser de nouveaux territoires en suivant le cours de la Loire (démontré par des lectures de bagues dans la Nièvre). Compte-tenu de la lenteur de son expansion, le Balbuzard pêcheur n'est présent en tant qu'espèce nicheuse uniquement dans 2 départements de l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté : l'Yonne et la Nièvre. Le premier couple nichant en Bourgogne-Franche-Comté a ainsi été découvert dans l'Yonne en 2011 (Bouzendorf et Bouzendorf 2012), à une soixantaine de kilomètres de la forêt d'Orléans. Un second couple est découvert dès l'année suivante en 2012 dans la Nièvre, le long de la Loire.

Yonne (89) :

Le premier nid découvert en 2011, construit naturellement sur un cèdre puis renforcé par une plateforme en 2012, accueille des oiseaux chaque année dont une même femelle jusqu'en 2020 puis en 2023. Ce site a connu des reproductions réussies tous les ans sauf en 2021 et 2022.

Un deuxième emplacement a été occupé de 2015 à 2017 dans un massif forestier. Malheureusement les 2 nids naturels construits ont chuté et le site a été déserté ensuite. Cependant en 2023, de nouveaux oiseaux sont venus s'y installer en construisant un nouveau nid.

En 2020 un jeune couple a construit une ébauche sur un pin et dès 2021 une plateforme a été installée. Une reproduction a réussi en 2021 mais pas en 2022.

Enfin un nouveau couple a été découvert en 2022 à 50 km à l'est de la Puisaye ; ce bond géographique illustre la poursuite de l'expansion vers l'est.

En 2023, le département de l'Yonne accueille 3 couples reproducteurs : 2 en Puisaye et 1 en vallée de l'Armançon.

Nièvre (58) :

Le nid découvert en 2012 dans la Nièvre, en bord de Loire, a été construit sur un peuplier mort en forêt rivulaire (Bulletin PNA n°1). Il est abandonné depuis 2018 après le changement de partenaire de la femelle. Le couple s'est installé 28 km plus loin, dans l'Allier.

Le Balbuzard pêcheur est nicheur depuis 10 ans dans ce département, produisant des jeunes presque chaque année. Mise à part l'année 2017, il n'a pas été observé plus d'un couple à la fois. 2023 semble marquer un tournant avec la présence de 4 à 5 couples (dont certains sont côté Cher) : un couple installé sur un pylône THT dans le partie nord du val de Loire, un couple aux environs de la Celle-sur-Loire (l'aire n'est pas localisée), 1 couple au niveau de Cosne-sur-Loire (côté Cher), 1 couple sur la Réserve Naturel du val de Loire et un dernier couple entre Loire et Allier dans la forêt du Perray.

Bilan :

L'extension du territoire du Balbuzard pêcheur à partir du noyau orléanais est en cours, permettant enfin l'installation de couples en Bourgogne-Franche-Comté. Le processus de colonisation se fait cependant de manière très lente, de manière un peu aléatoire (*impliquant potentiellement plusieurs facteurs*) et souvent peu « ancrée » au territoire conquis. Le nombre de balbuzards dans cette région n'a pas augmenté significativement, montrant la difficulté de cette espèce à coloniser de nouveaux territoires. Cela sous-tend la nécessité de prévoir des mesures de conservation concrètes et efficaces pour lui permettre d'étendre son territoire plus rapidement et d'y nicher durablement.

B. Suivis et actions déjà menés

Différentes actions ont déjà eu lieu en Bourgogne-Franche-Comté. Des suivis de nids ont été menés dans l'Yonne et la Nièvre (29 journées de suivi en 2022, mobilisant 5 surveillants - *bulletin PNA n°5*), mais également des prospections pour essayer de détecter la présence d'individus dans la région, que ce soient des couples nicheurs, des individus solitaires ou des jeunes en recherche de sites de nidification... Il faut aussi souligner le travail de sensibilisation ainsi que de baguage réalisé par la LPO BFC dans ces départements.

Une plateforme a été construite dans l'Yonne à proximité d'une ancienne ébauche de nid. Cette installation a été un succès puisqu'un couple l'a adoptée pour construire son nouveau nid (*bulletin PNA n°3*). Le 1^{er} nid découvert en 2011 a été renforcé dès l'hiver suivant et la plateforme tient toujours aujourd'hui. Le second, issu de l'ébauche trouvée en 2020 est sur plateforme depuis 2021 et le 3^{ème} nid est encore 100% naturel (*Bouzendorf, comm. pers.*). Au total tous les nids (4) naturels sont tombés démontrant une fois de plus le fait que le renforcement des nids est primordial.

Enfin, la présence d'un Balbuzard pêcheur cantonné dans le Haut-Doubs (issu du programme de réintroduction suisse région de Morteau) a conduit à l'installation de 2 plateformes (sur supports naturels) pour tenter de le « fixer » (à 50 km à l'ouest du site de lâcher) à l'est de la région.

V. Les objectifs de la déclinaison régionale du PNA en BFC

Grâce à la déclinaison du plan national d'actions en Bourgogne-Franche-Comté, nous espérons pouvoir rétablir un état de conservation favorable du Balbuzard pêcheur dans la région. Pour cela, nous devons protéger les couples installés, aider l'installation de nouveaux individus et tenter, autant que faire se peut (opportunités locales) de mettre en place des mesures pérennes de préservation d'habitats (sites de nidification et d'alimentation), vieux boisements (voire arbres isolés). La protection d'une espèce passe aussi bien évidemment par la sensibilisation des acteurs concernés. Dans notre cas, cela concerne principalement la gestion forestière et la gestion des réseaux électriques, mais également le secteur du tourisme ainsi que les organisations de pêche.

Comme expliqué précédemment, la Bourgogne-Franche-Comté, et en particulier la Saône-et-Loire, a une position stratégique dans l'expansion du Balbuzard pêcheur. Sa situation géographique entre 2 bassins pourrait être la clé pour la colonisation du bassin rhodanien amont. Cela permettrait également de créer une continuité entre la métapopulation du centre de la France et le projet de réintroduction suisse, qui portera ses fruits dans les prochaines années.

La déclinaison régionale du PNA en Bourgogne-Franche-Comté se traduit par deux objectifs principaux interdépendants, s'inscrivant dans une volonté de conservation à long terme du Balbuzard pêcheur. Le premier objectif consiste à découvrir ou favoriser l'installation de Balbuzards pêcheurs sur la Loire et l'Allier. Dans un second temps, le but serait de favoriser la présence d'individus nicheurs sur l'axe Saône. Dans le cadre de ce deuxième objectif, il sera peut-être nécessaire de réintroduire (translocation) de jeunes Balbuzards pêcheurs. En cas de réussite de colonisation des bords de Saône, l'expansion pourrait se poursuivre, vers le sud, sur « l'axe Rhône »

Les objectifs sont différents en fonction de la présence certifiée ou non de couples nicheurs :

Pour les sites où le Balbuzard pêcheur est nicheur (Yonne et Nièvre), le plus important est de préserver les couples existants. Il est également nécessaire de mettre en place des actions concrètes pour augmenter le nombre de couples reproducteurs ainsi que sa distribution locale. Pour cela, certaines mesures peuvent être mises en place, comme la prise en compte de l'espèce dans la gestion forestière, la suppression ou diminution des causes de mortalité et de dérangements. L'installation de plateformes et la sécurisation

des nidifications naturelles (sur arbres ou sur pylônes) sont également des actions à prévoir afin de conforter son implantation et faciliter la colonisation de nouveaux sites.

Pour les sites où le Balbuzard pêcheur n'est plus nicheur, il faut encourager la recolonisation. Dans cet objectif, il est nécessaire d'organiser un réseau de surveillance, en particulier sur les bords de Loire, Saône et Doubs, qui permettra de suivre les tentatives d'installation s'il y en a, mais aussi de déterminer la (ou les) cause(s) de l'échec le cas échéant. Comme pour les sites où le balbuzard est déjà présent, l'installation de plateformes sur des sites audités et validés par un expert pourrait favoriser l'arrivée et l'installation de nouveaux individus. À long terme, un programme de translocation pourrait potentiellement être envisageable après consultation d'experts pour accélérer le processus de recolonisation. La translocation est une méthode longue et plus complexe à mettre en œuvre mais ayant déjà été effectuée avec succès (en France, dans les Landes) et dans les pays voisins (Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Suisse).

On peut souligner que le projet de translocation Suisse a entraîné des répercussions positives sur la population française de balbuzards, certains oiseaux ayant niché côté français (*bulletin PNA n°4*)

(Bilan du programme suisse – 2021 : https://www.balbuzards.ch/wp-content/uploads/2022/04/Strahm_Landenbergue_2022.pdf)

Par conséquent, de manière très synthétique, la conservation du Balbuzard pêcheur en Bourgogne-Franche-Comté peut se traduire par les objectifs suivants :

- * Sécuriser la population existante (Yonne et Nièvre) ;
- * Mieux connaître son statut actuel dans la région en stimulant la prospection et la remontée d'informations ;
- * Mobiliser et monter en compétence les ornithologues locaux ;
- * Sensibiliser les acteurs du territoire : aménageurs, gestionnaires, usagers d'espaces naturels ;
- * Favoriser son installation sur la Loire, en Saône-et-Loire ;
- * Étendre son aire de répartition vers l'est (centre du département de Saône-et-Loire, autres départements suivant opportunités : Côte-d'Or, Haute-Saône) ;
- * Favoriser ou accompagner son installation sur le bassin Saône - Doubs (bassin du Rhône) dans les départements concernés (Saône-et-Loire, Jura et Doubs).

VI. Mise en œuvre du Plan d'Actions en Bourgogne - Franche-Comté

Les fiches actions suivantes reprennent certains éléments des fiches actions du Plan National d'Actions. Elles ont été adaptées au contexte régional.

FICHES ACTIONS DE LA LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ACTION 1_{(fiche action n°1 du PNA) :}

Suivre les populations de Balbuzard pêcheur

ACTION 2_{(fiches action n°3 et n°4 du PNA) :}

Renforcer les actions de préservation des habitats favorables

ACTION 3_{(fiche action n°5 du PNA) :}

Réduire et prévenir les risques de mortalité d'origine anthropique

ACTION 4_{(fiche action n°7 du PNA) :}

Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de populations

ACTION 5_{(fiches action n°9 et n°10 du PNA) :}

Communiquer et sensibiliser sur l'espèce auprès du grand public et des acteurs concernés par la protection de l'espèce

FICHE ACTION 1

SUIVRE LES POPULATIONS DE BALBUZARD PÊCHEUR

(Fiche construite à partir d'éléments de la fiche actions n°1 du PNA)

Contexte et enjeux	Le nombre de Balbuzards pêcheurs nicheurs en Bourgogne-Franche-Comté est très faible. En 2022, on recense seulement 4 couples territoriaux dont 2 couples reproducteurs. Ces couples ne sont répartis que sur 2 départements à l'ouest de la région (l'Yonne et la Nièvre). L'implantation du Balbuzard pêcheur dans notre région reste par conséquent fragile. Le suivi de ces couples, des aires connues ainsi qu'une prospection accrue sont nécessaires pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et trouver des sites favorables qu'il faudra ensuite protéger. La prospection et le suivi sont les points de départ de toute action de conservation, c'est pourquoi il est important de former un bon réseau d'observateurs locaux pouvant détecter rapidement la présence d'individus et les menaces potentielles. L'animation de ce réseau de surveillance des oiseaux doit permettre une remontée annuelle efficace des données pour une actualisation des chiffres et cartes de répartition au niveau national permettant une valorisation des résultats pour tous les publics. La poursuite des programmes de baguage des balbuzards est essentielle pour suivre la population et les relations de parenté entre les individus, estimer la dispersion, identifier les sites d'hivernage et les habitats utilisés, etc.
Objectifs des actions	* Connaître les effectifs du Balbuzard pêcheur dans la région en période de reproduction (Yonne et Nièvre) et suivre les reproductions * Identifier les causes d'échec de nidification, d'abandon de sites voire de non-installations * Mettre en place un réseau de surveillance * Améliorer les connaissances sur la dispersion des jeunes, les voies migratoires et les quartiers d'hivernage. * Collecter et centraliser les données
Description des actions	* Assurer un suivi de la reproduction : mesure de l'évolution de la taille de la population et de sa productivité * Poursuivre le baguage des jeunes oiseaux et envisager la pose de balise argos * Prospecter le long de la Loire et de l'Allier afin de détecter des oiseaux montrant des velléités de nidification, de trouver de potentiels couples nicheurs (ou nids non connus) et également identifier les sites de nidification favorables le long de la Saône et du Doubs * Analyser les données des dernières années pour identifier les sites de halte et exploiter toute opportunité <i>(avec les gestionnaires, propriétaires)</i> de mise en place de mesures de protection de ces sites, en tout ou partie : tranquillité aux abords des zones de pêches et reposoirs identifiés, maintien des reposoirs – Identifier les leviers d'éventuelles d'actions simples et efficaces. * Mettre en place un réseau local d'observateurs permettant : ○ La remontée efficace des informations ○ La surveillance des migrateurs et nicheurs potentiels ○ La montée en compétence des acteurs * Organiser un week-end de prospection en période pré-nuptiale sur un secteur choisi <i>(Loire dans un premier temps)</i>

Indicateurs de suivi et d'évaluation Indicateurs de suivi et d'évaluation	* Effectifs et répartition des couples territoriaux, couples nicheurs, couples producteurs, nombre d'oiseaux bagués. Transmission au réseau national des données recueillies (cf bulletin de liaison PNA). * Nombre de surveillants et d'heures de prospection * Effectifs et répartition des migrateurs * Nombre de données collectées
Partenaires potentiels	DREAL BFC, DREAL Centre - Val de Loire, Département(s), OFB, RTE, Fédération de pêche, ONF, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers
Moyens nécessaires	Temps humain : 50 jours par an pendant 6 ans Prestation : grimpeurs spécialisés pour accéder aux nids, location de gîtes pour conduire des opérations groupées de prospection avec des bénévoles Matériels : pièges-photos sur nids et balise argos (avec frais d'abonnement), matériels optiques



Balbuzard pêcheur © Marcel Dumas

FICHE ACTION 2

RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DES HABITATS FAVORABLES

(Fiche construite à partir d'éléments des fiches actions n°3 et n°4 du PNA)

Contexte et enjeux	L'espèce humaine a un impact considérable sur le Balbuzard pêcheur. Très sensible, il ne supporte pas les dérangements (risques d'échec de la nidification, d'abandon du site, de prédation des jeunes). La tranquillité est donc un critère essentiel qu'il faudra intégrer systématiquement dans les mesures proposées, suivant les possibilités et contextes locaux. Le Balbuzard pêcheur a des exigences écologiques fortes ; il ne niche en effet (<i>en général sur un grand conifère</i>) que dans des sites très spécifiques. Avec l'exploitation des forêts (<i>diminution des vieux bois, rajeunissements des peuplements</i>), de moins en moins d'arbres favorables sont disponibles, empêchant l'installation du Balbuzard pêcheur dans ces conditions. Dans le cadre du PNA, le Balbuzard pêcheur a été pris en compte dans la gestion forestière par l'ONF, permettant de laisser des milieux favorables pour la nidification. Les arbres porteurs étant de plus en plus rares, ces rapaces colonisent parfois les pylônes des lignes électriques, phénomène qui pourrait augmenter à l'avenir. Une convention existe déjà entre RTE et la LPO permettant la prise en compte de nids sur pylône.
Objectifs des actions	* Motiver des actions spécifiques de préservation d'habitats * Meilleure prise en compte des exigences écologiques de l'espèce dans la gestion de sites * Identifier les sources de dérangements sur les sites de nidification et haltes migratoires avec la volonté de minorer ce risque
Description des actions	* Sécurisation systématique des sites de nidifications naturels par l'installation de plateformes (en particulier si l'analyse - lors du suivi - identifie des arbres trop vieux ou trop fragiles) - Envisager le déplacement du nid (actuellement Yonne/Nièvre) * Poursuivre le partenariat avec l'ONF et propriétaires (ou gestionnaires) de forêts privées pour continuer la prise en compte de l'espèce ➢ Localiser les lieux potentiels de nidification et préserver un environnement favorable dans ces zones (arbres porteurs, tranquillité...) ➢ Informer et sensibiliser les acteurs concernés par la gestion forestière * Poursuivre le partenariat avec RTE : sécurisation des éventuelles nidifications sur pylônes – déplacement de nids (pose de corbeilles) lorsque nécessaire * Surveillance et identification des dérangements et causes d'échec d'installation ou de reproduction du Balbuzard pêcheur dans la région à cause des activités humaines.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	* Nombre de conventions avec des propriétaires privés * Nombre de nids sécurisés par des corbeilles posées sur pylônes
Pilote de l'action	LPO Bourgogne - Franche-Comté
Partenaires potentiels	DREAL BFC + DREAL Centre – Val de Loire, Département(s), OFB, RTE, Enedis, Fédération de pêche et de chasse, ONF, Parcs Naturels, associations environnementales et sportives (plein air), Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers
Moyens nécessaires	Temps humain : 5 jours par an pendant 6 ans Prestation : grimpeurs spécialisés pour sécurisation des nids (2 sécurisations / an)

FICHE ACTION 3

(REDUIRE) ET PREVENIR LES RISQUES DE MORTALITE D'ORIGINE ANTHROPIQUE

(Fiche construite à partir d'éléments de la fiche actions n°2 et n°5 du PNA)

Contexte et enjeux	Lors des plans d'actions précédents, il a été prouvé que les activités humaines jouaient un rôle non négligeable dans la mortalité des Balbuzards pêcheurs. Les principales causes de mortalité sont dû à la mort de juvéniles, à l'électrocution ou aux filets de protection en pisciculture. Les tirs, collisions ou autres mortalités d'origine anthropique sont également à prendre en compte.
Objectifs des actions	* Réaliser une surveillance de la mortalité en région BFC, en lien avec la coordination nationale * Prévenir l'impact des lignes et poteaux électriques * Informer et sensibiliser les pisciculteurs pour réduire la mortalité * Prendre en compte le Balbuzard pêcheur dans le développement éolien
Description des actions	* Identifier (<i>et former si nécessaire</i>) les acteurs du réseau pour garantir la collecte des oiseaux morts et leur prise en charge pour la réalisation de radiographies, d'autopsies et d'analyses toxicologiques afin d'identifier les causes de mortalité, en collaboration avec l'OFB et la LPO-France qui réalise une veille mortalité pour les espèces PNA (réfèrent : Pascal Orabi, pascal.orabi@lpo.fr) * Centraliser les informations sur les cas de mortalité dans une base de données * Identifier et neutraliser les installations électriques à risques * Poursuivre l'inventaire des installations dangereuses dans les domaines vitaux et sites importants pour les haltes migratoires * Réduire la mortalité liée aux aménagements en pisciculture spécifiquement au nord-est du département de Saône-et-Loire (Bresse) * Proposer une fiche technique et/ou formation spécifique « balbuzard » pour les centres de sauvegarde (espèce très particulière et sensible à maintenir en centre) – S'inspirer du savoir-faire icaunais (<i>proposition Sylvain Larzillière</i>) https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	* Nombre d'exploitations piscicoles identifiées à risque * Nombre de cas de mortalité recensés * Nombre de balbuzards autopsiés/radiographiés * Nombre et causes de mortalité identifiées * Nombre d'installations électriques considérées comme dangereuses neutralisé
Pilote de l'action	LPO Bourgogne - Franche-Comté
Partenaires potentiels	DREAL BFC + DREAL Centre – Val de Loire, Département(s), OFB, RTE, Enedis (sécurisation des lignes et poteaux dangereux), Fédération de pêche et de chasse, ONF, Parcs Naturels, associations environnementales et sportives (plein air), Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN + LPO France, CNITV, laboratoires d'analyses et vétérinaires, réseaux de centres de soins
Moyens nécessaires	Temps humain : 5 jours par an pendant 6 ans

FICHE ACTION 4

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX NOYAUX DE POPULATIONS

(Fiche construite à partir d'éléments de la fiche actions n°7 du PNA)

Contexte et enjeux	Ce plan a pour objectif spécifique d'accompagner l'expansion de la répartition du Balbuzard pêcheur vers l'est en Bourgogne Franche-Comté. Pour cela, il est important de soutenir les populations en expansion (centre de la France) et d'encourager la colonisation de nouveaux territoires.
Objectifs des actions	* Consolider le noyau existant autour de couples déjà installés (Nièvre/Yonne) * Favoriser l'installation de couples pionniers sur des sites favorables.
Description des actions	* Identifier des sites d'intérêt dans des secteurs potentiellement favorables à l'implantation de l'espèce (études cartographiques, prospections de terrain, exploitation d'opportunités) * Pose de plateformes (ou aménagements sur supports naturels) + suivis des aménagements : idéalement par groupes de 3 dans chaque secteur identifié, non visibles entre elles – initier le programme dans le Val de Loire, tout en étudiant toute opportunité ailleurs * Organiser les expertises des sites par un spécialiste de l'espèce, pour s'assurer de la pertinence du choix, cautionner la démarche et monter en compétences en région * Réenvisager régulièrement la réintroduction (translocation) au sein du COPIL Balbuzard pêcheur en Bourgogne Franche-Comté (et CA LPO BFC), considérant : ○ L'efficacité des actions de la déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté du PNA ○ L'opportunité de la découverte du « site idéal » de ce type de projet ○ L'avancement des 2 projets (en cours en 2023) de translocation français (RN Camargue-13 / LPO Occitanie-34)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	* Nombre de plateformes de nidification installées * Nombre d'expertises réalisées
Pilote de l'action	LPO Bourgogne - Franche-Comté
Partenaires potentiels	DREAL BFC + DREAL Centre-Val de Loire, Département(s), OFB, RTE, Fédération de pêche, ONF, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers
Moyens nécessaires	Temps humain : 5 jours par an pendant 6 an Prestations : achat et installation de 6 plateformes par an pendant 6 ans

FICHE ACTION 5

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER SUR L'ESPECE AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES ACTEURS CONCERNES PAR LA PROTECTION DE L'ESPECE

(Fiche construite à partir d'éléments des fiches actions n°9 et n°10 du PNA)

Contexte et enjeux	La multiplication des actions de communication sur le Balbuzard pêcheur a permis de commencer à faire mieux connaître cette espèce auprès des différents publics. La transmission et l'échange de connaissances concernant le Balbuzard pêcheur et ses besoins à un large public est une condition de réussite des mesures de conservation. Elle est indispensable pour leur prise en compte dans les politiques publiques, les projets d'aménagement, la gestion de milieux naturels ainsi que toutes les activités humaines susceptibles d'avoir un impact sur ces espèces et leur habitat. Une communication régulière aux différentes parties prenantes est susceptible de renforcer la coordination de la démarche.
Objectifs des actions	✱ Sensibiliser et informer les publics cibles pour favoriser l'acceptation locale ✱ Valoriser au sein de l'association et à l'externe les actions de conservation mises en place ✱ Partager et diffuser les connaissances et actions à l'échelle régionale et informer le réseau national
Description des actions	✱ Assurer une communication régulière au sein de l'association des actions menées ✱ Proposer des animations grand public à l'agenda LPO Bourgogne Franche-Comté ✱ Communiquer à l'externe (presse, réseaux sociaux...) ✱ Organiser le portage de la déclinaison régionale du PNA auprès de nos partenaires ✱ Création d'un COPIL « Balbuzard Bourgogne - Franche-Comté » ✱ Etudier la possibilité d'une caméra-live sur nid sur un - éventuel - site de nidification pérenne et propice
Indicateurs de suivi et d'évaluation	✱ Nombre de communications en interne ✱ Nombre d'animations ✱ Nombre de réunions du COPIL « Balbuzard Bourgogne Franche-Comté »
Pilote de l'action	LPO Bourgogne - Franche-Comté
Partenaires potentiels	DREAL BFC + DREAL Centre – Val de Loire, Département(s), OFB, RTE, Fédération de pêche, ONF, associations, Agences de l'Eau, DDT, CRPF, CEN, collectivités territoriales, particuliers
Moyens nécessaires	Temps humain : 10 jours par an pendant 6 ans Prestation : impression de documentation Matériels : Equipement vidéo dont une caméra live pour transmission en directe d'images vidéo d'une aire occupée

BIBLIOGRAPHIE – SITOGRAPHIE

Bourgogne – Franche-Comté

- * Bouzendorf F. (2012). – Première nidification connue du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* dans l'Yonne. Ornithos 19-2. (p 154)
- * Bouzendorf F. et E. (2012). – Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzards Pêcheurs en Bourgogne. Rev. Sci. Bourgogne Nature n°15 (p 119-124)
- * Bouzendorf F. (2015). Installation d'un deuxième couple de Balbuzards pêcheurs dans l'Yonne en 2015. Le Moyen-Duc n°24
- * Bouzendorf F. in EPOB (coord.) (2017). Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*. Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne. Rev. Sci. Bourgogne Nature hors-série n°5 (p 142-145) -
- * Pitois J. (2022). La nidification du Balbuzard pêcheur dans la Nièvre - Bilan de 10 ans de suivi in Csabai, E. et all. (2022). LPO – Service Programmes Nationaux de Conservation : Bulletin de liaison des acteurs de la conservation du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France ; n°3 (page7) – Juillet 2022 (<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/mission-rapaces/missions-rapaces/aigles/balbuzard-pecheur/ressources>)
- * La Comble (De) J. & Poty P. (1958) – Les Oiseaux de la Saône-et-Loire. Manuscrit non publié

France

- * Csabai E. (2020). Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche - 2020-2029. Ligue pour la protection des oiseaux – DREAL Centre-Val de Loire – Ministère de la Transition écologique : 85 p.
- * Csabai E. et all. (2022). LPO – Service Programmes Nationaux de Conservation : Bulletins de liaison des acteurs de la conservation du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France ; (<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/mission-rapaces/missions-rapaces/aigles/balbuzard-pecheur/ressources>)
- * Brochure PNA Balbuzard : « Agir ensemble pour le Balbuzard pêcheur » (<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/mission-rapaces/missions-rapaces/aigles/balbuzard-pecheur/ressources>)
- * Issa N. et Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- * Lesclaux P., Darblade S. & Bailhes X. (2014). À propos de l'hivernage du Balbuzard pêcheur en France continentale et en Région Aquitaine. Colloque international. Septembre 2013. Muséum des sciences naturelles. Orléans. Poster
- * Collectif (C. Lemarchand, M.d.N de Bellefroid, R. Rosoux, coord), (2013). (www.objectifbalbuzard.com/wp-content/uploads/2018/07/Balbuzard-2013-32pages-BaT-ilovepdf-compressed.pdf)
- * Gallot L., Bellefroid M-des-N., Binon M., Rosoux R., (2019) Recherches naturalistes http://www.objectifbalbuzard.com/wp-content/uploads/2020/03/RN_N9_Balbuzard.pdf
- * Dupuis J. & Sallé L. (coord.) 2022. - Atlas des oiseaux migrateurs de France. LPO, Rochefort ; Biotopie Editions, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, 1 122 pages. (Collection Inventaires & biodiversité)

Europe

- * Dennis R. (2016). Plan for the recovery and conservation of ospreys in Europe and the mediterranean region in particular. Convention on the conservation of european wildlife and natural habitats. 23 p.
- * Landenbergue D. & Strahm W. (2022). Réintroduction du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Suisse : retours et territoires en 2021. Nos oiseaux 69 : 71-79.
- * Schmidt-Rothmund D., Dennis R. & Saurola P. (2014). The Osprey in the Western Palearctic: Breeding Population Size and Trends in the Early 21st Century. Journal of the Raptor Research, 48 : 375-386.

- * Keller V., Herrando S., Voříšek P. et al. (2020). European Breeding Bird Atlas 2 : Distribution, Abundance and Change. European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona.

(quelques) SITES Internet de référence :

- * Site rapaces LPO : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/conservation-d-especes-menacees/especes-prioritaires/mission-rapaces/missions-rapaces/aigles/balbuzard-pecheur/ressources>
- * Site balbuzards suisse : <https://www.balbuzards.ch/>
- * Site Objectif Balbuzard : <http://www.objectifbalbuzard.com/balbuzard-pecheur/>
- * Site de Roy Dennis : <https://www.roydennis.org/animals/raptors/osprey/>



La Loire à Bourbon-Lancy (71) © Lionel Triboulin



Balbuzard pêcheur © Marcel Dumas